

## Liste des documents pour la constitution d'un dossier concernant un projet en éducation musicale avec un intervenant extérieur.

Mise à jour en septembre 2024.

- **Le Cadre et guide pratique**, Intervenants extérieurs dans les domaines artistiques
- **L'autorisation d'intervention par le directeur** dans le cadre des activités d'éducation artistique et culturelle
- **La convention** pour l'organisation d'activités artistiques et culturelles dans les écoles maternelles, élémentaires et primaires impliquant des intervenants extérieurs rémunérés
- **Le document d'aide à la conception et à la rédaction** d'un projet en éducation musicale avec un intervenant extérieur

## Étapes d'un projet en Education Musicale avec intervenant extérieur

### En amont du projet

**Un projet** imaginé puis défini au regard du Projet d'école et du PEAC

Un partenaire identifié pour ce projet et autorisé à intervenir par le directeur de l'école( autorisation co-signée)

Un projet rédigé co - construit par l'enseignant et le partenaire (document d'aide à la conception et à la rédaction)

**Une convention** rédigée et signée (sauf si la convention est signée au niveau de la commune)

**Un dossier** à constituer et à conserver par le directeur de l'école avec :

- le projet rédigé
- la convention signée (sauf si la convention est signée au niveau de la collectivité locale)
- l'autorisation d'intervention par le directeur co-signée ( sauf si MI de la collectivité locale)

### Déroulement du projet

**Rôles et tâches** de l'enseignant et de l'intervenant avant, pendant et après les séances en classe avec l'intervenant extérieur

**Restitution / Finalisation** du projet

### Après le projet

Si cela n'est pas déjà été fait, **recensement** sur la plateforme ADAGE par le porteur du projet ou le directeur de l'école avant la fin de l'année scolaire.

### Contacts :

**CPC de votre circonscription :**

**PREAC DSDEN du Rhône** pour l'envoi des conventions : [ce.ia69-reussites.educatives@ac-lyon.fr](mailto:ce.ia69-reussites.educatives@ac-lyon.fr)

**Site actuel** [REDACTED] **EAC69 1<sup>er</sup> degré**